

## Le Guide de l'Enseignant

*Ce guide ne vaut pas contrat. Il vous est transmis à titre informatif.*

### Présentation

Pionnier du soutien scolaire, Profassistance développe depuis 1983 une gamme complète de cours, à domicile ou en salle. Les cours proposés couvrent l'ensemble des matières et des niveaux : du primaire jusqu'au supérieur, et ce partout en France.

Les enseignants sont assistés par Profassistance tout au long de leur mission.

A ce titre, ils bénéficient :

- d'un service pédagogique qui leur propose une prestation ciblée. Chaque enseignant se voit ainsi proposer des élèves en fonction de ses disponibilités, de ses matières d'intervention et de sa zone de résidence.
- d'un service de gestion. L'ensemble des paiements de salaires et établissement de fiches de salaires est effectué par Profassistance pour le compte des parents. Les enseignants sont en effet employés par les familles et non par Profassistance.

### La gestion d'une mission

Remarque : lorsqu'un conseiller pédagogique vous propose une mission, prenez le temps de réfléchir aux conditions de celle-ci : temps de transport, niveau et matière à enseigner, disponibilité de l'élève... Lorsque vous acceptez une mission, celle-ci se met en place. Vous devez alors respecter plusieurs étapes.

#### 1. Le premier contact avec les parents

Après acceptation d'une mission, le conseiller pédagogique vous donne les coordonnées de la famille de l'élève. Vous devez alors contacter celle-ci dans les plus brefs délais.

Présentez-vous comme l'enseignant Profassistance et convenez d'un premier rendez-vous avec les parents. Prenez quelques renseignements sur les questions que l'élève souhaiterait aborder pendant le premier cours.

Vous devez ensuite rappeler le conseiller pédagogique dans la journée afin de lui communiquer l'heure et la date du premier cours.

## 2. La gestion du premier cours

Il est important lors du premier contact avec les parents de vous présenter plus précisément et de les informer de vos qualités d'enseignant. Prenez le temps de vous renseigner sur l'élève : qu'en est-il de ses capacités, de ses lacunes, de son programme. Demandez à ce que l'on vous présente ses dernières évaluations et prenez note des objectifs de progrès souhaités par les parents pour leur enfant.

Toutes ces informations doivent vous permettre de remplir le « Bilan de 1<sup>er</sup> cours ». Ce bilan est à remplir à la fin du 1<sup>er</sup> cours et doit être présenté et remis aux parents. Il doit ensuite être transmis rapidement - par téléphone ou mail - au conseiller pédagogique qui est en liaison avec la famille.

## 3. Comportement général

- N'oubliez pas que les parents sont votre employeur. Il convient donc d'avoir une attitude professionnelle à leur égard et une bonne présentation.
- Soignez votre tenue (tenue de ville de rigueur – pas de tenue de sport : jogging, short...); ne fumez pas pendant les cours et pensez à éteindre votre téléphone portable.
- Si vous pensez arriver en retard, prévenez votre élève au plus tôt
- Si vous devez annuler un cours, prévenez votre élève 48h à l'avance et convenez d'une nouvelle date
- Lors du cours, vous ne devez pas sortir avec l'élève du domicile car vous ne seriez plus assuré
- Les relations entretenues avec votre élève devront rester d'ordre strictement professionnel
- Il est évidemment convenu que si vous poursuiviez en direct les cours avec une famille rencontrée par le biais de Profassistance, sans avoir recours à nos services, vous devriez vous acquitter d'une amende forfaitaire de 150 €.

## La gestion de votre rémunération

### 1. Le paiement par coupons

Vous êtes employé par les parents. Un Contrat à Durée Déterminée est conclu entre vous et la famille pour chaque nouvelle séance de cours. Vous pouvez en justifier grâce aux fiches de salaire que vous allez recevoir.

A la fin de chaque séance, les parents vous remettent un ou plusieurs coupons équivalents au nombre d'heures que vous venez d'effectuer (si les séances sont d'1h30, vous recevrez un coupon au premier cours et deux coupons au cours suivant). A chaque heure de cours correspond un coupon. Les coupons sont ainsi la monnaie d'échange entre les familles et vous. Ils sont l'unique moyen de justifier les heures de cours que vous avez effectuées et de vous rémunérer en conséquence.

Les coupons sont à saisir sur le site internet Profassistance sous votre identifiant personnel et votre mot de passe et ce, avant le 30 du mois. Ils seront payés le 10 du mois suivant et une fiche de paie vous sera envoyée.

## 2. Le mode de calcul de la rémunération

Rappel : Profassistance vous verse votre rémunération en fonction du nombre de coupons saisis et ce pour le compte des parents.

Votre rémunération est établie en fonction du niveau de l'élève.

Cette rémunération est brute et prend en compte les indemnités de congés payés et la prime de précarité (à hauteur de 10%).

### Quelques règles essentielles de pédagogie

Avant de vous rendre au 1<sup>er</sup> cours, il est essentiel de vous renseigner sur le programme de l'élève. De nombreuses informations vous sont données par différents sites internet.

Lors du 1<sup>er</sup> cours, demandez à l'élève de vous expliquer sa manière d'organiser ses cours et ses devoirs. De nombreuses difficultés proviennent en effet d'un manque d'organisation de la part de l'élève, notamment aux primaire et collège.

Vérifiez également que l'élève possède une bonne méthodologie. N'hésitez pas à revoir avec lui la manière d'organiser un devoir, une rédaction, une dissertation ou un raisonnement scientifique par exemple.

Chaque enfant doit suivre le programme déterminé par ses professeurs. Essayez de suivre celui-ci mais vérifiez au préalable que l'enfant maîtrise réellement les bases acquises en principe les années précédentes. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à passer du temps à lui expliquer celles-ci.

Un bon contact avec l'élève est évidemment essentiel. Cherchez à mettre l'élève en confiance, en le félicitant lorsqu'il résout correctement un exercice et en le rassurant lorsqu'il se juge incapable.

Le contact avec les parents est également important. Le cahier de suivi doit être impérativement rempli mais informer oralement la famille de l'évolution de l'élève est un plus.

L'équipe Profassistance vous souhaite pleine réussite dans votre mission !